

Examens de 2e année du Bachelor en sciences pharmaceutiques

Année académique 2025-26

Attention! Tout cours est susceptible d'inclure des TP/TD qui constituent un prérequis pour l'inscription à l'examen.

Note principale	N° cours	Cours/TP/TD	Crédits ECTS	Evaluation	Note	Enseignant responsable	Session obligatoire	Session de rattrapage
1	12H810	Techniques spectroscopiques et analyses pharmaceutiques	5	examen écrit	principale	V. Gabelica	juin	août-septembre
2	1_22H001	Anatomie et histologie	5	examen QCM	principale	J. Perrin-Simonnot	février	août-septembre
3	12C002A	Biochimie II	4	examen écrit	principale	A. Roux	février	août-septembre
4	12H006	Chimie pharmaceutique	5	examen écrit	principale	L. Scapozza	juin	août-septembre
5	12H820	Galénique et biopharmacie	4	examen écrit	principale	P. Furrer / I. Nikolic	juin	août-septembre
6	11M006	Statistique et méthodologie pharmaceutique	2	examen écrit	principale	S. Sardy	février	août-septembre

Unités d'enseignement pluridisciplinaires intégratives

7	12H100	Capsule médicament et patient I- Concepts de base en pharmacologie	6	examen écrit	principale	R. Ing Lorenzini	février	août-septembre
8	12H300	Capsule médicament et patient II-Microbiologie	4	examen écrit	principale	K. Perron	février	août-septembre
9	12H400	Capsule médicament et patient III-Cœur et sang	4	examen écrit	principale	C. Csajka	juin	août-septembre
10		Capsule médicament et patient IV	5	examen écrit	principale	C. Csajka	juin	août-septembre
	12H200	- Inflammation				P. Nowak-Sliwinska		
	12H500	- Respiration				C. Csajka		
	12H600	- Nutrition et digestion				C. Csajka		
	12H700	- Introduction aux prestations pharmaceutiques				J. Berger		
11	12H800	Capsule médicament et société II	2	examen écrit	principale	F. Sadeghipour	juin	août-septembre

Travaux pratiques

12	12H910	TP d'analyses pharmaceutiques	4	évaluation combinée	principale	D. Guillarme	printemps	
13	12H906	TP de chimie pharmaceutique	4	évaluation combinée	principale	E. Rivara-Minten	automne	
	12H920	TP de pharmacochimie: ADME/PK	3	attestation		M. Zeisser-Labouëbe	printemps	
	12H901	TP de sciences pharmaceutiques	1	attestation		P. Furrer	automne	
	12H950	Formation interprofessionnelle Module 1	2	attestation		M-P. Schneider	inter-semestre	

60

Conditions de réussite : voir art. A 11 octies du Règlement d'études du Bachelor en sciences pharmaceutiques.

Remarques : Pour la réussite, une seule note principale comprise entre 3 et 4 est acceptée (art. A11 octies)

Une note partielle ne peut pas être inférieure à 3

Consultation des copies d'examens après la remise de la note : l'étudiant dispose de 30 jours pour en faire la demande auprès de l'enseignant responsable

Attestations obtenues selon le règlement d'application de chaque enseignement, puis transmises directement à la faculté

Note combinée : note calculée selon le règlement d'application de chaque enseignement